

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :
 Proposé par M. le Chevalier Robitaille, secondé par
 L'Hon. I. Thibaudeau, et Résolu :

Que le rapport des Directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, ainsi que les états qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par A. Joseph, Ecr., secondé par T. LeDroit, Ecr., et Résolu :

Que des remerciements soient unanimement votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention spécialement apportée aux affaires de l'Institution pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Banque pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par Cyrille Tessier, Ecr., secondé par M. l'abbé J. B. Z. Bolduc, et Résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et George V. H. Bouchard soient élus Auditeurs de la Banque pour l'année courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept directeurs pour l'année courante, et les Messieurs suivants sont élus, savoir :

Louis Amiot, Ecr.,
 Révd. J. B. Z. Bolduc,
 J. D. Brousseau, Ecr.,
 Chs. Cinq-Mars, Ecr.,
 Olivier Robitaille, Ecr., M. D.
 Hon. U. J. Tessier,
 Hon. I. Thibaudeau.

